

Saint-Gildas de Rhéys

LE MAG'

ÉTÉ 2026

INFORMATIONS MUNICIPALES

ACTUALITÉS

DANS LES COULISSES DE L'ANIMATION COMMUNALE :
ZOOM SUR LE SERVICE ÉVÉNEMENTIEL

ENVIRONNEMENT

POINTS NŒUDS : UN RÉSEAU VÉLO POUR
DÉCOUVRIR LA PRESQU'ÎLE AUTREMENT

SOCIAL

VERS LA CRÉATION D'UN SERVICE DE
PORTAGE DE REPAS POUR TOUS ?



GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

Commune
Parc
régional
du Golfe
du Morbihan
Park of Morbihan
(Une autre vie s'invente ici)



Saint-Gildas
de Rhéys



LE MOT du Maire

Gildasiennes, Gildasiens,

Tout d'abord je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé aux élections de mars dernier. Bien sûr, les agents de la commune, pour la mise en place et le bon déroulement du scrutin, les bénévoles (assesseurs, scrutateurs, délégués) pour leur engagement et les électeurs nombreux. En effet, avec presque 80 % de votants, notre commune a montré une nouvelle fois son engagement dans la démocratie locale.

Ensuite, vous trouverez dans ce bulletin municipal divers articles précisant les aménagements et directives structurants :

- Le projet Cœur de bourg, qui est relancé avec une adaptation en raison du diagnostic archéologique ;
- La fin des travaux à Keruzen 3 et la volonté de proposer des logements de qualité à loyer modéré pour permettre une mixité ;
- Une présentation des finances de notre commune, ainsi que le programme culturel estival avec notamment la mise en place d'une première série de boîtes à livres ;
- Ou encore une grande partie dédiée à l'environnement et à la mobilité douce, et notamment le déploiement de points nœuds dans le cadre du schéma directeur communal des mobilités.

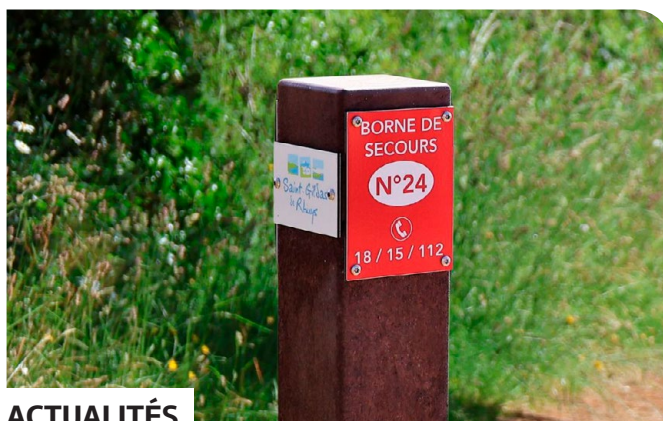
Enfin, la saison estivale ayant démarré, je renouvelle mes vœux de bien vivre ensemble.

Nul doute que la fréquentation touristique sera encore cette année importante. Partageons la route avec les vélos notamment, soyons respectueux des protections pour la préservation de notre patrimoine naturel, ayons une vigilance accrue auprès des plus fragiles et prenons aussi le temps de partager des moments clés avec les autres.

Je vous souhaite un très bel été.

Votre Maire
Frédéric PINEL

SOMMAIRE



ACTUALITÉS

Vos nouveaux élus	03
Keruzen 3 : une réhabilitation au service du logement et de l'accueil touristique.....	05
Des bornes de secours sur les chemins ruraux	06

BON À SAVOIR

Circuler en zone 30 : rappel des règles.....	19
Les nageurs-sauveteurs de la SNSM veillent sur votre sécurité	19
Les marchés de la commune : des rendez-vous incontournables	23



RÉTRO

Fête de la nature : 1 ^{re} édition réussie.....	24
---	----

ET AUSSI

Agenda	27
État-civil	27
Numéros utiles....	28

Directeur de publication : Frédéric Pinel, maire.
Responsable de la rédaction : Françoise Huchet
Secrétariat de rédaction et coordination : Jean-Bernard Sizun.
Ont également contribué à la rédaction de ce bulletin : André Cottin, Marie Janvier, Fabien Madec, Pascal Mercier, Fabienne Noel, Bernard Pittet, Aline Séveno, Noémie Técher, Jocelyne Teurnier-Leclerc, Antoine Vilars.

Crédit photos : © Mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys sauf mention
Photo de couverture : © Erwan Le Luherne, Tribute live festival du 16 mai 2026

Tirage : 2000 exemplaires. Reproduction interdite, même partielle
Tous droits réservés. Dépôt légal : N°3030
Conception & Impression : IOV COMMUNICATION - Groupe IMPRIGRAPH
Arradon - RC 875 780 207 - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.
Label Imprim'vert.

VIE DE LA COMMUNE

> VOS NOUVEAUX ÉLUS

BIEN VIVRE À SAINT-GILDAS-DE-RHUY



Frédéric PINEL
Maire



Armel MAUFFRET
1^{er} adjoint
Environnement,
mobilité, patrimoine



Jocelyne TEURNIER-LECLERC
2^e adjointe
Finances, économie,
espaces publics,
personnel



Alain OUVRARD
3^e adjoint
Travaux, marché,
camping, port



Françoise HUCHET
4^e adjointe
Culture,
événementiel,
communication



Antoine VILARS
5^e adjoint
Social,
enfance-jeunesse,
associations



Bénédicte BRUNEL-CAMI



Natacha CHEYERE



Jean-Marc DUBOT



Annabelle GANTIER



Jean-Christophe GAREL



Franck MASSOT



Elisabeth MESSANT-LE DERFF



Jean MONNIER



Isabelle ROUXEL

UN ÉLAN NOUVEAU POUR SAINT-GILDAS-DE-RHUY



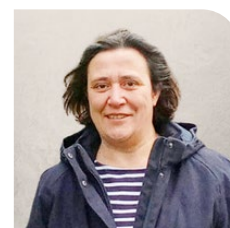
Pierre-Jean CLERVAL



Vincent CAZAUBIEL



Béatrice KERRELLE



Caroline RENAULT

VIE DE LA COMMUNE

NATURISME : DE LA TOLÉRANCE À L'AUTORISATION ENCADRÉE

Depuis de nombreuses années, la plage du Kerver incarne un lieu emblématique pour les adeptes du naturisme, une tradition profondément enracinée dans notre territoire. Toutefois, une pratique de fait a pu parfois engendrer des incompréhensions ou des désaccords. Afin d'y remédier, la commune a pris une décision déterminante : l'officialisation d'un espace naturiste de 150 mètres, situé sur la partie gauche de la plage.

UN ÉTAT DE FAIT HISTORIQUE

Le naturisme à Saint-Gildas-de-Rhuys n'est pas un phénomène nouveau. Bien que théoriquement interdite jusqu'alors, la pratique s'est ancrée dans les habitudes locales depuis plusieurs décennies sur une partie de la plage du Kerver.

Face à cette situation, l'interdiction totale et absolue brandie par le passé a montré ses limites. En pratique, l'application d'une prohibition stricte s'est avérée illusoire, générant des tensions régulières et un manque de clarté nuisible à la fois aux résidents, aux estivants et aux forces de l'ordre. Fermer les yeux sur une pratique installée ou tenter de la réprimer systématiquement n'étaient plus des options viables pour notre commune.

CHOISIR LA RESPONSABILITÉ : ENCADRER PLUTÔT QU'INTERDIRE

Consciente que cette décision peut légitimement surprendre ou déplaire, l'équipe municipale a fait le choix du pragmatisme. Face à une habitude décennale solidement ancrée dans le paysage estival, encadrer est apparu comme la solution efficace pour garantir le vivre-ensemble.

Plutôt que de laisser la pratique s'étendre de manière anarchique, la municipalité a donc défini un périmètre précis et signalé sur la plage du Kerver. L'intérêt de cette démarche est double :

- **Clarifier les espaces.** Désormais, les règles sont claires pour tout le monde. Les familles et les promeneurs savent exactement où commence et où s'arrête la zone autorisée, évitant ainsi les promiscuités non souhaitées et les surprises.
- **Garantir l'ordre et la sécurité.** En officialisant ce périmètre, la commune se donne les moyens juridiques et matériels de mieux verbaliser les débordements hors zone, dont des pratiques répréhensibles, et d'assurer une médiation efficace.

UN ESPACE CLAIREMENT DÉLIMITÉ POUR LE CONFORT DE TOUS

Concrètement, la collectivité a instauré un balisage rigoureux :

- Deux panneaux signalétiques sont implantés 100 mètres en amont de la zone, informant les usagers de sa vocation naturiste.
- La sortie de cet espace est également matérialisée, assurant une transition harmonieuse vers le reste de la plage.
- Longue de 150 mètres, cette zone offre un cadre adapté aux pratiquants, tout en préservant l'équilibre avec les autres baigneurs.

EN PRATIQUE POUR LA SAISON ESTIVALE

En dehors du périmètre strictement délimité au Kerver, le port du maillot de bain reste obligatoire sur l'ensemble des plages de la commune, et les contrôles seront renforcés pour veiller au strict respect de l'arrêté municipal. En délimitant clairement un espace dédié, la municipalité réduit les risques de tensions entre naturistes et non-naturistes. Chacun peut désormais profiter de la plage en toute sérénité, sans gêne ni surprise, dans le respect des choix de chacun.



> PROJET CŒUR DE BOURG : UN PHASAGE ADAPTÉ AUX CONSTRAINTES ARCHÉOLOGIQUES

Le projet Cœur de bourg poursuit son évolution. À la suite du diagnostic archéologique préventif mené par l'INRAP en janvier dernier, des prescriptions de fouilles archéologiques ont été formulées place Mgr Ropert. Ces nouvelles données conduisent la commune à adapter le calendrier et le phasage opérationnel du projet, afin de sécuriser sa mise en œuvre et de tenir compte des contraintes techniques, budgétaires et patrimoniales.



La nouvelle municipalité souhaite également procéder à plusieurs ajustements du programme initial, notamment sur le choix des revêtements de sol, avec une volonté de réduire les surfaces pavées, ainsi que sur le périmètre des travaux. Les secteurs du Puits David et de la rue Kercaradec, notamment devant le city stade, ne seraient plus intégrés au périmètre opérationnel prioritaire.

Le projet serait ainsi organisé en deux temps.

- > Un premier marché de travaux concernerait les secteurs ne présentant pas les contraintes archéologiques les plus fortes : les rues Saint-Goustan et Laënnec, la place Keruzen, la rue du Général de Gaulle, les rues des Korrigans et des Vénètes, l'arrière de la médiathèque, ainsi que le secteur du carrefour du Grand Mont et de la rue Lior Fardial.
- > Dans un second temps, un autre marché serait lancé pour les secteurs concernés par les prescriptions archéologiques les plus importantes, notamment la place Mgr Ropert, le chemin des Dames et la rue du Petit Pont.

Cette organisation en deux phases permettra d'engager les travaux de manière progressive, tout en respectant les obligations liées à la protection du patrimoine archéologique. Elle permettra également à la commune d'ajuster le projet au plus près des priorités municipales et des réalités de terrain.

Les échanges se poursuivent avec les différents partenaires du projet afin de stabiliser le calendrier et les modalités opérationnelles des prochaines étapes. L'objectif reste inchangé : améliorer durablement le cadre de vie du centre-bourg, renforcer la qualité des espaces publics et préserver l'identité patrimoniale de Saint-Gildas-de-Rhuys.

La commune tiendra les habitants informés de l'avancement des fouilles archéologiques et de leurs incidences sur le calendrier du projet par le biais de la newsletter municipale « Quoi de neuf ? », diffusée chaque vendredi.

> KERUZEN 3 : UNE RÉHABILITATION AU SERVICE DU LOGEMENT ET DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE



Le bâtiment communal de Keruzen 3 a fait l'objet d'une réhabilitation complète, permettant de redonner vie à un patrimoine communal tout en répondant à deux enjeux importants pour la commune : l'accueil touristique et le logement.

Cette opération a permis la création de deux logements entièrement neufs, ainsi que l'aménagement, au rez-de-chaussée, du futur Bureau d'information touristique de Golfe du Morbihan Vannes tourisme.

Le déménagement de l'actuel Bureau d'information touristique interviendra après la saison estivale, afin de ne pas perturber l'accueil des visiteurs durant cette période. À la suite de l'installation du nouveau conseil d'administration en avril dernier, les équipes de Golfe du Morbihan Vannes tourisme travailleront dès le mois de juillet aux modalités d'aménagement intérieur du futur espace, avec l'objectif de proposer un accueil optimal aux visiteurs.

Ce projet bénéficie d'un accompagnement financier important, avec un taux de subvention de 80 %. Il est soutenu par l'État à hauteur de 22 %, par la Région Bretagne, dans le cadre du dispositif Bien vivre en Bretagne, à hauteur de 22 %, par le Département du Morbihan à hauteur de 26 %, ainsi que par le Fonds vert à hauteur de 12 %.

La commission d'attribution des logements s'est réunie le 19 mai dernier, sur la base des critères définis par délibération municipale en mars 2026. À l'issue de cette procédure, deux ménages gildasiens pourront prochainement intégrer ces logements neufs.

À travers cette opération, la commune agit concrètement pour améliorer le quotidien de ménages actuellement confrontés à des situations de mal-logement, tout en renforçant la qualité de ses services d'accueil touristique. Keruzen 3 illustre ainsi la volonté municipale de faire évoluer le patrimoine communal au service des besoins du territoire et de ses habitants.



MOBILITÉ

> POINTS NŒUDS : UN RÉSEAU VÉLO POUR DÉCOUVRIR LA PRESQU'ÎLE AUTREMENT

La commune de Saint-Gildas-de-Rhuys, en partenariat avec celle d'Arzon, a rejoint le dispositif Points nœuds, déjà en place à Sarzeau depuis 2024. Ce système de jalonnement permet aux cyclistes de construire facilement leur itinéraire, de point en point, pour se rendre à vélo à la destination choisie. Il s'agit d'une solution simple et pratique pour encourager les déplacements doux, mais aussi pour découvrir ou redécouvrir les chemins de la Presqu'île autrement.

Afin de compléter ce dispositif, la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys a souhaité renforcer la signalétique par un jalonnement directionnel. Des panneaux indiquant les grandes directions – Sarzeau, Arzon, Saint-Gildas centre – ainsi que les distances, sont désormais installés. Les trois communes disposent également d'une carte Points nœuds, disponible gratuitement en mairie et dans les offices de tourisme d'Arzon, de Saint-Gildas-de-Rhuys et de Sarzeau.

BON À SAVOIR

Chaque panneau Points nœuds dispose d'un QR CODE. Celui-ci renvoie vers la carte des 3 communes sur le site internet de la commune.

www.saint-gildas-de-rhuys.fr/a-velo/



Pour celles et ceux qui préfèrent utiliser leur téléphone, il est également possible de préparer son itinéraire grâce à l'application NodeMapp :

<https://www.nodemapp.com/fr/velo/points-noeuds/planificateur/france/bretagne/morbihan/saint-gildas-de-rhuys/a5-71148>

Pour s'initier au dispositif, la commune propose notamment « La boucle environnementale », un itinéraire de 13 km accessible à tous. Une belle occasion de tester le réseau, de prendre ses repères et de profiter des paysages de la Presqu'île à vélo.

Afin de sensibiliser habitants et visiteurs, la commune organisera cet été, avec le soutien de l'association Bicyrhuys, des sessions d'initiation au fonctionnement des Points nœuds. Toutes les informations pratiques seront communiquées via la newsletter municipale. Quoi de neuf ?

Le dispositif Points nœuds a vocation à rester dynamique. Il pourra être étendu à de nouveaux itinéraires et faire l'objet d'améliorations, notamment à l'issue de la période estivale, qui permettra d'observer les usages et d'ajuster au mieux le projet.

Enfin, dès cet automne, la commune conventionnera avec l'association Bicyrhuys afin d'organiser l'entretien des panneaux et de leurs abords, pour garantir dans la durée la qualité et la lisibilité du dispositif.

Que ce soit pour les trajets du quotidien, les balades en famille ou la découverte du territoire, les Points nœuds offrent une alternative simple, agréable et durable à la voiture.



TRUC & ASTUCE

Pour faciliter l'usage du réseau, la commune mettra à disposition de toutes et tous des papillons à accrocher sur le guidon. Rien de plus simple : il suffit de définir son parcours, de noter la succession des numéros à suivre, puis de se laisser guider de point en point.

Disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie ou au Bureau d'information touristique.



> DES BORNES DE SECOURS SUR LES CHEMINS RURAUX

Après l'installation de 54 bornes de secours sur les sentiers côtiers, en 2023, la commune a poursuivi le déploiement de son dispositif au mois de juin via la mise en place de 32 nouvelles bornes dans les chemins ruraux.

Chaque borne est composée :

- d'un poteau en matériau recyclé,
- de deux pancartes rouges indiquant le numéro de la borne ainsi que les numéros à contacter en cas d'urgence,
- d'une pancarte aux couleurs de la commune,
- d'une bande réfléchissante permettant une meilleure visibilité.

Par ailleurs, les 54 bornes déjà installées sur le sentier côtier seront également équipées de bandes réfléchissantes afin de renforcer leur visibilité, notamment en période nocturne ou par faible luminosité.

Ce dispositif, qui permet de faciliter l'intervention des secours grâce à un repérage rapide et précis des personnes en difficulté, permet d'améliorer la sécurité des usagers sur l'ensemble du territoire communal.



> À VÉLO VERS SARZEAU : UNE ALTERNATIVE SÉCURISÉE À LA RD198

Chaque été, de nombreux cyclistes empruntent la RD198 pour rejoindre Sarzeau depuis Saint-Gildas-de-Rhuys. Or, certains tronçons de cet axe permettent aux automobilistes de circuler jusqu'à 80 km/h, ce qui peut rendre les déplacements à vélo inconfortables, voire dangereux.



Une alternative plus apaisée existe pourtant pour rejoindre le secteur de Kerollair et le centre de Sarzeau, en évitant les portions les plus fréquentées de la route départementale. Grâce au dispositif Points nœuds, il est possible de construire facilement son itinéraire à travers les hameaux de Saint-Gildas-de-Rhuys et de Sarzeau, dans un cadre plus agréable et plus sécurisé.

Depuis le village de Kersaux, au point nœud 44, il suffit de suivre la succession de points suivante : 76, 72, 03, 15 puis 90 pour rejoindre tranquillement le centre de Sarzeau. Le même itinéraire peut bien entendu être emprunté en sens inverse pour rejoindre le bourg de Saint-Gildas-de-Rhuys.

Cette alternative permet de privilégier des chemins plus calmes, de redécouvrir les paysages de la Presqu'île et d'encourager les déplacements doux au quotidien comme pendant la saison estivale.

Avant de partir, pensez à vous munir de la carte Points nœuds, disponible gratuitement en mairie et dans les offices de tourisme, ou à préparer votre parcours via l'application NodeMapp.

Pour vos trajets courts comme pour vos balades, adoptez les bons réflexes : à vélo, le plus court chemin n'est pas toujours le plus sûr.



> GLAD : PARTICIPEZ À L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE SAINT-GILDAS-DE-RHUY

La commune s'est engagée dans le recensement de son patrimoine et de son histoire à travers GLAD, l'application participative dédiée à l'inventaire du patrimoine breton.

Cette démarche est menée en partenariat avec le service Pays d'art et d'histoire de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération. Un groupe de travail s'est constitué sur la commune et, avec l'appui de cette mission, plusieurs dizaines de fiches ont déjà été créées.

L'objectif est simple : mieux connaître, recenser et partager ce qui fait la richesse patrimoniale de notre territoire. Il peut s'agir d'une fontaine, d'une ferme ancienne, d'un mur, d'un puits, d'une croix, d'une ancienne enseigne, d'un élément bâti ou paysager qui raconte une histoire locale.

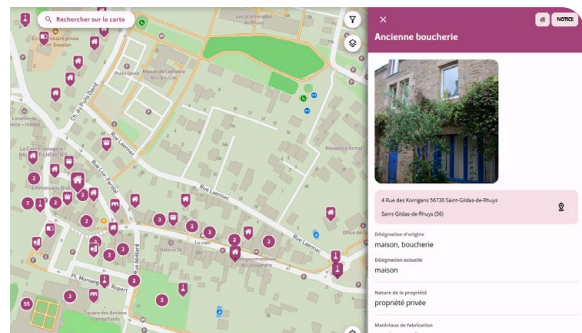
GLAD repose sur une démarche ouverte et participative. Pas besoin d'être spécialiste, historien ou né en Bretagne pour contribuer. L'application s'adresse à toutes et tous : habitants, randonneurs, visiteurs de passage, professionnels du patrimoine, passionnés ou simples curieux.

Chacun peut apporter sa pierre à cette œuvre collective de connaissance et de transmission. Ce qui compte, c'est le regard porté sur le territoire et l'envie de partager ce qui, pour soi, fait patrimoine. Les données transmises via l'application sont ensuite traitées par la mission Pays d'art et d'histoire, afin de garantir la qualité et la cohérence de l'inventaire.

Dans le cadre de cette démarche, la commune organisera, à l'occasion des Journées du patrimoine des 26 et 27 septembre prochains, une visite du village de Kercambre. Cette rencontre permettra de découvrir son histoire, son patrimoine, ses habitations et le lien particulier que ce village entretient avec la proximité de l'océan.

Vous aussi, partagez votre curiosité et votre envie de transmettre en vous connectant à glad.bretagne.bzh ou en téléchargeant gratuitement l'application GLAD.

Toutes les informations relatives à la visite de Kercambre seront communiquées prochainement et à retrouver dans la newsletter municipale Quoi de neuf ?



> PROJET D'ABATTAGE D'ARBRES : EXPERTISE ARBORICOLE PRÉALABLE

Depuis la délibération du Conseil municipal du 27 mars 2025, les propriétaires souhaitant procéder à l'abattage d'un ou plusieurs arbres situés sur une parcelle classée en zone U doivent compléter le formulaire de demande d'autorisation adapté et le transmettre au service Aménagement et environnement de la commune.

Afin d'accompagner l'instruction de ces demandes, la commune a mis en place une nouvelle procédure comprenant l'intervention d'un expert arboricole indépendant de la société Ouest canopée environnement, mandatée par la collectivité.

Chaque demande d'autorisation fera désormais l'objet d'une visite sur site organisée en présence du propriétaire. Lors de cette rencontre, l'expert réalisera un diagnostic visuel approfondi de l'arbre concerné afin d'évaluer son état phytosanitaire, physiologique et mécanique. À l'issue de cette expertise, un avis technique sera transmis à la commune afin d'éclairer sa décision (autorisation ou refus). Celle-ci sera portée directement sur le formulaire de demande, dont un exemplaire sera ensuite retourné au pétitionnaire.

En faisant appel à un expert indépendant, la commune souhaite éclairer et sécuriser ses décisions administratives tout en veillant à la préservation du patrimoine arboré communal.

> PROTECTION DES DUNES

Face à la forte fréquentation des sentiers côtiers tout au long de l'année, la canalisation du public demeure indispensable pour limiter le piétinement des dunes et contribuer à la préservation de la biodiversité littorale.

Afin de préserver ces espaces naturels sensibles, la commune a confié à deux entreprises le remplacement des équipements de mise en défens défectueux sur quatre secteurs de la commune :

- L'entreprise ACE Paysage est intervenue sur les secteurs du Rohu, du Goh Velin et de Kercambre.
- L'entreprise DERVENN est intervenue sur le secteur du Kerver pour remettre en état les ganivelles dégradées suite aux tempêtes hivernales.

De nombreuses précautions ont été prises pour réduire au maximum l'impact de ces travaux sur la biodiversité, avec l'aval du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et des services de l'Etat.



> PROTECTION DES HIRONDELLES DE RIVAGE

Chaque année, la falaise de la plage de Kercambre accueille une colonie d'hirondelles de rivage, un petit oiseau migrateur protégé qui vient y creuser son nid dans le sable et la terre meuble de la falaise. Discrète mais essentielle à la biodiversité locale, cette espèce trouve sur cette portion de littoral un site particulièrement favorable à sa reproduction.

Afin de préserver la tranquillité de ces oiseaux durant la période de nidification, la commune a mis en place des ganivelles autour de la falaise. Cet aménagement, installé par les services techniques municipaux, permet de limiter le dérangement lié à la fréquentation de la plage.

La municipalité remercie les habitants et les visiteurs pour leur vigilance et leur respect de ces installations temporaires. En évitant de franchir les protections, chacun contribue à la préservation de cette espèce fragile et du patrimoine naturel communal.



> RAMASSAGE DES ALGUES

L'échouage d'algues rouges sur les plages est un phénomène naturel, lié aux tempêtes, aux marées et aux courants marins. Afin de préserver le confort des usagers tout en prenant en compte l'environnement, leur ramassage pendant la saison estivale est strictement encadré par l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2024. Celui-ci autorise la collecte des algues rouges sur la période de 1er juin au 15 septembre sur 24 plages de la Presqu'île, réparties sur les communes d'Arzon, Saint-Gildas-de-Rhuys, Sarzeau et Saint-Armel.

Les entreprises locales Launay et Oillic, spécialisées dans ce type d'intervention, sont missionnées par le groupement de communes pour cette prestation de nettoyage des plages. Les algues collectées sont épandues sur des parcelles agricoles à des fins de fertilisation.

En dehors de la saison estivale, les opérations de ramassage d'algues rouges sont encadrées par l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2024, qui autorise l'entreprise OLMIX à intervenir sur 9 plages de la Presqu'île. Les algues servent alors de matière première pour la fabrication de produits de nutrition animale au sein de l'usine située à Bréhan.



> RETOUR SUR LES TRAVAUX DE PRÉSERVATION DE L'ASTER ARMORIQUE

Les falaises du Grand Mont ont le privilège d'abriter l'une des dernières stations où se développe l'Aster d'Armorique, cette plante vulnérable et endémique du littoral morbihannais. Fragilisée par le piétinement des promeneurs et menacée par l'enfrichement des milieux littoraux, l'Aster d'Armorique a fait l'objet d'actions de préservation menées par la commune, en partenariat avec le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

De janvier à mars 2026, l'entreprise DERVENN, mandatée par la commune, est intervenue pour restaurer les habitats favorables à la plante. Les travaux ont consisté à faucher la végétation, afin de limiter l'enfrichement, et à renouveler les dispositifs de canalisation du public destinés à protéger les zones sensibles du piétinement. Cette intervention a également permis d'éliminer 75 pieds de Baccharis, une espèce exotique envahissante présente sur notre littoral et particulièrement problématique pour les milieux naturels côtiers.

Ce programme d'actions a été défini et programmé en collaboration avec le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan dans le cadre d'un contrat « Natura 2000 ». Les travaux bénéficient d'un financement à hauteur de 60 % par l'Europe via les fonds FEDER, de 20 % par la Région et de 20 % par la commune.



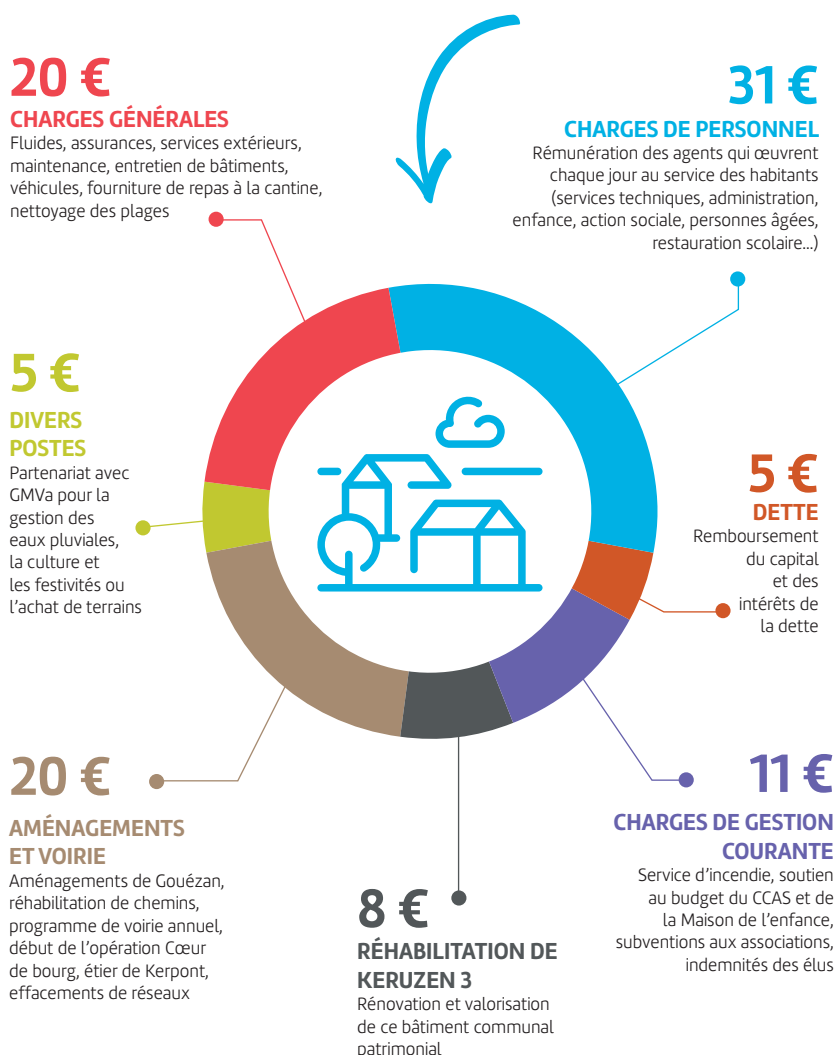
> LES FINANCES COMMUNALES

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE À FIN 2025 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS

Fin 2025, la situation financière de Saint-Gildas-de-Rhuys se caractérise par :

- Un taux d'autofinancement (ou taux d'épargne) très élevé : la commune épargne 25 % de ses recettes de fonctionnement après remboursement de l'annuité en capital de la dette (taux net), contre 15 % pour la moyenne de la strate (communes de taille analogue) et un premier seuil d'alerte à 5 % ;
- Des dépenses d'équipement soutenues (3,7 fois la moyenne de la strate, écart qui apparaît en rapport avec le poids des résidences secondaires sur la commune), financées à 80 % par des ressources propres ;
- Une structure financière équilibrée avec un fonds de roulement représentant 3 mois de dépenses de fonctionnement et une trésorerie de presque 4 mois (le minimum recommandé est de 1 mois) ;
- Un endettement peu élevé au regard de la surface financière conséquente de la commune avec une capacité de désendettement d'1,5 an contre 3 ans pour la moyenne de la strate et un premier seuil d'alerte à 10 ans.

POUR 100 € DÉPENSÉS par la commune en 2025



ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA FISCALITÉ DIRECTE DE LA COMMUNE

La fiscalité directe d'une commune membre d'une communauté d'agglomération repose principalement sur 3 taxes : la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et les taxes foncières sur les propriétés bâties (TFB) et non bâties (TFNB). Le produit perçu résulte de l'application d'un taux de taxe voté chaque année par la commune, à une base d'imposition faisant référence à la valeur locative cadastrale (loyer théorique calculé à partir des données du marché immobilier de 1970).

Le premier réflexe pour positionner une commune en termes de pression fiscale consiste à comparer ses taux à ceux des communes analogues.

S'agissant de Saint-Gildas-de-Rhuys, les taux votés apparaissent très bas en ce qui concerne les THRS et TFB (4 à 5 points en dessous des taux moyens des communes de la strate départementale 500 / 2 000 habitants, ils sont les plus bas de l'agglomération avec ceux du Tour-du-Parc). Ces écarts sont accentués en prenant en compte les taux également peu élevés de l'agglomération.

Cependant, la pression fiscale dépend également du niveau des bases. Pour Saint-Gildas-de-Rhuys, les valeurs locatives sont en moyenne 4 % plus élevées que la moyenne des communes de l'agglomération, ce qui permet au final d'afficher une pression fiscale basse sur la commune pour les deux principales taxes (effet taux de -15 % (TFB) et -25 % (THRS) / effet base + 4 %).

NOUVEAUTÉ 2026 : UN « BUDGET PARTICIPATIF »

L'existence d'un budget participatif dans une commune offre à chaque habitant la possibilité de proposer des projets contribuant à l'amélioration du cadre de vie collectif, que ce soit au niveau de la ville ou du quartier. Le dispositif a pour effet de recréer des liens et d'instaurer du dialogue et de la confiance entre les habitants et les institutions.

Pour cette année 2026, la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys a voté une enveloppe maximum de 20 000 €. Toute personne habitant la commune est éligible à ce budget participatif, mais il est possible de constituer un groupe pour porter un projet. Celui-ci doit être formulé de façon claire et sera instruit par une commission qui en analysera la faisabilité technique et financière, avant approbation du conseil municipal.

Les projets doivent répondre à certaines contraintes, les principales étant :

- s'inscrire dans les seules compétences de la commune,
- une fois réalisés, être accessibles à tous gratuitement,
- coût d'entretien minimum,
- ne pas procurer d'avantage personnel, financier ou de rémunération directe ou indirecte au porteur de projet, ni engendrer de conflit d'intérêt,
- ne pas concerner un ouvrage d'art,
- être réalisables dans les 18 mois.

Dès l'automne, une communication sera faite pour recueillir les propositions en mairie.

> NOUVELLE PHARMACIE : LE PROJET AVANCE CHEMIN JEAN-BERNARD LE BOT

Le chantier de la nouvelle pharmacie Cornier, située au 20 chemin Jean-Bernard Le Bot, se poursuit conformément au calendrier prévisionnel.

Après la pose de la charpente début juin, le bâtiment est désormais hors d'eau et hors d'air depuis la mi-juin. Le déménagement de l'officine est envisagé au début de l'automne, sous réserve notamment de l'intervention d'ENEDIS pour le raccordement du bâtiment. L'ouverture prévisionnelle est actuellement fixée au 15 octobre 2026.



Ce nouvel équipement permettra d'améliorer l'offre de services proposée aux habitants et aux visiteurs. La surface de vente sera doublée, offrant ainsi un choix de produits plus large et des conditions d'accueil renforcées. De nouveaux espaces seront également proposés, avec notamment des cabines dédiées aux dépistages, aux vaccinations ainsi qu'à l'orthopédie. Le bâtiment comprendra par ailleurs un logement de fonction destiné à faciliter l'accueil de renforts saisonniers, un point important pour maintenir un service adapté lors des périodes de forte fréquentation.

Les abords du site font également l'objet d'une attention particulière. Des stationnements seront prévus, avec des places accessibles aux personnes à mobilité réduite, des emplacements vélos et une réflexion sur la mutualisation du stationnement existant, en lien avec la mairie et la mise en place d'un nouveau sens de circulation.

À l'automne, un aménagement paysager du talus est également prévu afin d'améliorer la visibilité depuis la route de l'ancienne ligne de chemin de fer et de mieux intégrer le bâtiment dans son environnement.

Enfin, la demande relative à l'enseigne est en cours d'instruction auprès des services compétents de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération.

> REQUALIFICATION DE L'AIRE DE JEUX DE KERFAGO

Fin avril, quatre agents du service technique municipal ont investi l'aire de jeux de Kerfago pour un chantier initialement consacré à la suppression et au remplacement d'une haie, mais qui a logiquement évolué vers une requalification du site.



Tout a commencé par une opération de rafraîchissement devenue nécessaire : l'enlèvement d'une haie d'éléagnus vieillissante. Pour sécuriser le site tout en l'épurant, les agents l'ont remplacée par des panneaux de grillage soudés sur une longueur de 80 mètres. La disparition de cette haie a libéré la vue, révélant le panorama dont les usagers étaient jusqu'alors privés. Face à ce nouveau potentiel, l'idée a germé de transformer cet espace en une véritable aire de repos et de pique-nique. Pour concrétiser ce projet, trois tables et des bancs ont été installés. Leur disposition a été pensée de manière à permettre aux parents et aux visiteurs de garder simultanément un œil sur les enfants, sur les structures ludiques et... sur l'horizon marin ! Une boîte à livres a également été ajoutée par la suite.

Particulièrement motivés par la valorisation d'un site exceptionnel, nos agents ont pris un grand plaisir à réaliser ces aménagements. Le chantier a également été l'occasion de moments privilégiés avec les riverains et les promeneurs, venus spontanément à leur rencontre.

Si l'usage en révèle le besoin, des végétaux brise-vents pourront être plantés ultérieurement.



Défense incendie



Conduite d'eau potable neuve



Réhabilitation – enfouissement de réseaux



Carrefour du Puits David

TRAVAUX, MARCHÉ, CAMPING, PORT

> POINT SUR LES TRAVAUX

EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES CHEMIN DU PETIT PONT

Afin de dévier le réseau d'eaux usées du bassin versant de l'entrée de bourg, une intervention sur les réseaux d'eau potable est nécessaire au niveau du Petit pont. Ces travaux devraient être réalisés en septembre 2026. À noter que, étant induits par des travaux d'assainissement, leur financement est à la charge de l'agglomération au titre de sa compétence dans ce domaine.

EAUX USÉES ET EAU POTABLE AU COSSAY

La route du Cossay est concernée par une reprise des réseaux d'eaux usées au niveau du croisement de la route de Kernolives. Il s'agit de remplacer du busage en amiante par un busage béton. Ces travaux devraient être réalisés vers le mois de septembre sous maîtrise d'ouvrage de GMVa.

De plus, l'ensemble de la voie de la route du Cossay fera l'objet d'une reprise des compteurs d'eau dans le courant du dernier semestre 2026.

EAUX USÉES À LARGUEVEN

Le village de Largueven ne dispose pas de l'assainissement collectif. Chaque habitation possède son propre assainissement non collectif (ANC). Au regard notamment de la proximité du Golfe, il devient nécessaire de réaliser des travaux pour un assainissement collectif. Des travaux seront donc réalisés au cours du 2^e semestre sur tout le périmètre du village, y compris l'ancien musée de Largueven. Le coût de ces travaux, pris en charge par l'agglomération, est de l'ordre de 600 000 €. À l'issue, l'ensemble du territoire communal sera raccordé au réseau d'assainissement collectif.

ADDUCTION EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES À PEN PALUD

Les travaux de remplacement de réseau et de compteurs d'eau ont été finalisés route de Pen Palud. Les travaux ont consisté au changement d'une canalisation depuis le carrefour Pen Palud et Keraudren en allant vers le village de Botpénal. L'ensemble du génie civil a été réalisé, ainsi que les reprises d'enrobés et le bicouche.

ADDUCTION EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES À KERAUDREN ET CLOS GUILLEMETTE

Les travaux d'enfouissement de lignes dans ce secteur de la commune sont achevés. Ils se poursuivront par la reprise des réseaux cuivre et fibre, par l'opérateur Orange, dans les fourreaux préalablement enterrés par la société Ineo.

À la suite de cela, GMVa interviendra en fin d'année pour la reprise des compteurs d'eau ainsi que sur les bouches à clefs. Ces travaux sont impulsés par la mairie en prévision d'un futur projet d'aménagement de ces deux voies.

EAUX PLUVIALES DIVERSES

La commune a contracté un marché d'entretien des eaux pluviales. Comme chaque année, une liste des voies à privilégier est établie pour des travaux de reprise d'ouvrages, d'amélioration et de création. Une série de travaux sera réalisée à partir du mois de septembre : curage de fossés, remplacement de busages, hydrocurage...

CHEMIN DU PUIITS DAVID

Sur le chemin du Puits David, entre la supérette et la départementale, des problèmes de régulation de la circulation, de sécurité et de voie dégradée étaient identifiés. Le carrefour avec le chemin J.B. Le Bot, qui posait un problème de sécurité et de compréhension pour les usagers, a été aménagé au mois de juin.

ROUTE DE GOAHSSINY

La route de Goahssiny est partiellement aménagée pour les déplacements des piétons. Il n'existe pas de signalisation pour les vélos.

Afin de renforcer la sécurité des usagers, les aménagements actuels seront repris en les améliorant du point de vue visuel pour les véhicules. En effet, il n'existe pas sur cette voie très empruntée d'identification claire pour le cheminement piéton et la circulation des vélos. Une signalisation au sol forte sera donc réalisée pour les piétons par un enrobé de couleur ainsi qu'une bande de résine délimitant cette zone de la voie routière. Sur cette bande dédiée, une signalisation avec une silhouette de piéton sera mise en place par application de résine.

Au regard de la configuration de la route et des emprises communales, l'aménagement piéton sera basculé de l'autre côté de la voie à partir de l'allée Jacques Cartier.

Enfin, pour les cyclistes, une signalisation au sol indiquera le sigle vélo à l'attention des automobilistes afin d'attirer leur attention et leur vigilance comme sur la route des Goahieu.

SÉCURISATION DE LA VOIRIE ENTRE PEN ER BOT ET GOAHSSINY

Un point d'insécurité pour la traversée piétonne est identifié sur cette voie. Or, la proximité immédiate de deux virages au début de la route de Goahssiny, côté Saint-Gildas, ne permet pas la mise en place de passage piéton et encore moins de passage surélevé. Aussi, un marquage au sol « perturbant » pour les automobilistes, de forme géométrique (bandes perpendiculaires), sera créé sur le secteur à risques.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Chaque année, la commune passe un marché à bons de commande avec une entreprise de travaux publics. Pour cela, elle dispose d'un budget annuel de 180 000 € TTC de travaux de voirie possibles pour l'année 2026. Ce marché permet à la commune la réalisation de travaux de création, d'amélioration et de réparation de la chaussée, tout au long de l'année, sans remise en concurrence et avec des conditions tarifaires plus avantageuses. Avant chaque fin d'année, les travaux à mettre en œuvre l'année suivante sont évalués avec un chiffrage précis, afin de disposer par anticipation d'une vision globale des travaux potentiels et de leur coût.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La commune compte sur son territoire plus de 700 candélabres. Pour la maintenance de ce parc, dont elle est propriétaire, un contrat est conclu avec l'entreprise INEO pour le suivi, l'entretien, le dépannage et remplacement des lampes, des lanternes et des mâts. Les demandes d'interventions sont transmises via une plateforme, l'entreprise dispose d'un délai d'intervention de 48 h pour intervenir.

DÉFENSE INCENDIE

La commune est responsable de la défense extérieure contre l'incendie. C'est donc au maire qu'il incombe d'organiser la lutte contre les incendies en vertu de son pouvoir de police.

Récemment, un nouveau poteau d'incendie a été implanté route de Pen Palud. En effet, dans le cas d'habitation non isolée, il est obligatoire de mettre en place un poteau incendie à moins de 200 m, soit une distance de 400 m entre deux poteaux incendie.

De plus, afin de maintenir l'ensemble des poteaux et le réseau en état, la commune a contracté un marché d'entretien des éléments de défense incendie avec la SAUR. Chaque année, l'entreprise contrôle les 81 poteaux incendie de la commune. Ces contrôles sont suivis d'un rapport qui notifie les désordres éventuels constatés et les réparations à effectuer, le cas échéant.

REPRISES DE RÉSEAUX

À chaque réhabilitation de quartier ou de village, l'ensemble des reprises sur réseaux est intégré aux travaux. La commune s'assure auprès de GMVa que les réseaux d'eau potable et eaux usées sont conformes. Si ce n'est pas le cas, des travaux de mise aux normes sont programmés avant tous travaux de réhabilitation de voirie. La commune réalise de son côté les diagnostics nécessaires sur les réseaux d'eaux pluviales. Comme pour les réseaux AEP et EU, la reprise des réseaux est engagée si ces derniers sont défectueux.

ENFOUISSEMENTS DE LIGNES

Enfin, la commune réalise des enfouissements de lignes, soit pour un réaménagement complet, soit pour des questions techniques liées aux réseaux et/ou demandes de Morbihan Énergie. Le taux d'enfouissement des lignes dans la commune est de 87 % sur l'ensemble du territoire, contre moins de 50 % pour la moyenne des communes du département.

Un enfouissement de lignes comporte trois phases :

- reprises des réseaux chez les particuliers : disjoncteur, linky et ligne,
- reprise de l'éclairage public : reprise des lignes par enfouissement et remplacement des candélabres,
- reprise et enfouissement des lignes TRC et Fibre de chez Orange (ces réseaux étant leur propriété).

ACTUALITÉS



Abords de la pharmacie



Jetée du port



Sécurisation virage Goahssiny



Capitainerie du port

TRAVAUX, CAMPING, PORT

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET DES CHEMINS

Le service technique assure la gestion de plus de 35 bâtiments, y compris les sanitaires. À cette responsabilité s'ajoutent tous les contrôles obligatoires imposés par la réglementation, comme :

- contrôles électriques, centrale incendie, extincteurs, portails, ascenseur, portes automatiques, installations gaz, hotte de cuisine, système de ventilation, chaudières...,
- contrôles des aires de jeux, city stade,
- contrôles des différents matériels du centre technique (bennes, élingues, échelles).

Le service est également chargé du suivi des commissions de sécurité sur la commune.

La gestion des travaux sur les chemins de la commune est par ailleurs de la compétence du pôle technique. Pour exemple, les dernières réalisations ont été les chemins de Sav Héol, le chemin de Kersaux, le chemin de Kerbistoul et le chemin du Golfe.

Pour cette année 2026, la section chemin de Gouézan - chemin de Douar Bras a été reprise, pour un coût de 59 000 € TTC. La reprise de ce chemin permet une meilleure circulation des piétons et des vélos.

CAPITAINEURIE DU PORT

À la suite de l'incendie de la capitainerie du port, les travaux de reprises sont en cours de finalisation pour un montant de 125 000 € TTC, pris en charge par l'assurance de la commune. Les travaux ont concerné principalement la toiture, les murs extérieurs, le local de l'association des usagers (AUPM) ainsi que le local technique avec son TGBT et la baie informatique (internet, alarme intrusion, caméra vidéo et webcam).

De plus, les travaux de la cale ouest sont terminés. Il s'agissait de reprendre l'ensemble des désordres en pied de digue et du môle suite à un contrôle interne et un rapport d'expertise. Ce dernier a mis en évidence des problèmes de surface qu'il fallait reprendre en urgence avant aggravation sur le support.



> UNE NOUVELLE SAISON AU CAMPING MUNICIPAL POUR MARJORIE ET NICOLAS

Le camping municipal du Kerver a rouvert le 1^{er} mai. Entre continuité de gestion et nouveaux services de proximité, l'établissement accueillera les vacanciers jusqu'au 30 septembre.

UNE ÉQUIPE RECONDUITE

À l'issue d'une procédure de mise en concurrence, la municipalité a choisi de renouveler sa confiance à Marjorie Ferré et Nicolas Déal. Leur mandat est ainsi reconduit pour une nouvelle période de deux ans, garantissant une continuité dans la qualité de l'accueil et la gestion de ce site emblématique de la commune.

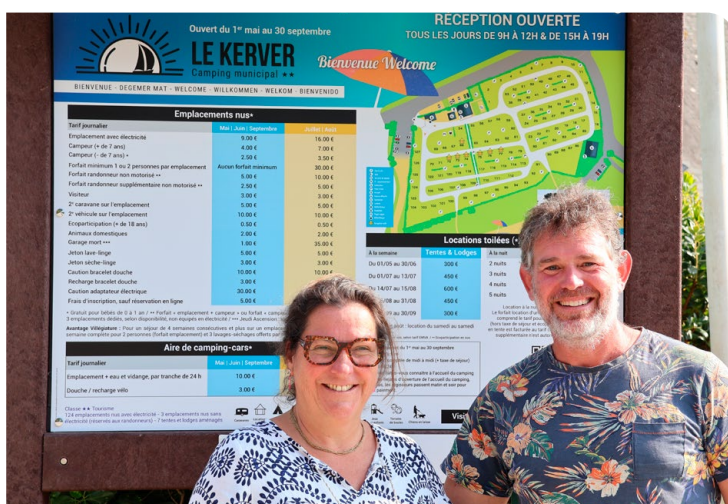
DES SERVICES GOURMANDS ET UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Cette saison 2026 se distingue par l'introduction de nouvelles prestations visant à améliorer le confort des campeurs :

- Service boulangerie : les clients peuvent désormais passer commande de pain frais et de viennoiseries directement sur place, à la faveur d'un partenariat avec la boulangerie gildasienne «Les délices de Lélouandre».
- Food-trucks : Chaque jour de la semaine, du 1^{er} juillet au 31 août, une offre de restauration rapide s'installe face au camping. Ces food-trucks proposent des menus variés pour satisfaire toutes les envies.

UN CAMPING SOLIDAIRE

À travers la sous-traitance solidaire et l'accueil bienveillant de stagiaires, le camping du Kerver traduit ses valeurs de partage et de solidarité en actes concrets pour une société plus inclusive.



L'ACCUEIL D'UN JEUNE EN CLASSE ULIS

Début juin, le camping a accueilli un jeune garçon de 15 ans scolarisé en classe de 4e ULIS au Collège du verger à Auray, pour son premier stage de découverte du monde du travail. Attiré par la gérance de camping et l'univers du tourisme, Léo-Paul a effectué des tâches variées qui nourrissaient sa curiosité. Le choix du Kerver s'inscrivait aussi dans son histoire familiale, ses grands-parents fréquentant la commune depuis les années 70. Malgré l'appréhension du début, cette expérience d'inclusion est une réussite. Marjorie et Nicolas ont su lui offrir un cadre sécurisant, chaleureux et adapté à ses besoins, renforçant ainsi sa confiance pour son avenir professionnel.



UN PARTENARIAT DURABLE AVEC L'ESAT DE CRAC'H

Le camping collabore activement avec l'ESAT Saint-Georges de Crac'h afin de soutenir l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Les ateliers «blanchisserie» et «lavage de voiles» de l'ESAT assurent ainsi chaque saison l'entretien et la remise en qualité des lodges et locations toillées du camping. Ce partenariat garantit un accueil de qualité aux vacanciers tout en valorisant le savoir-faire et la rigueur des équipes de l'ESAT.

> DES BOÎTES À LIVRES POUR PARTAGER LE PLAISIR DE LIRE

Une première phase de déploiement de boîtes à livres est engagée dès cet été à Saint-Gildas-de-Rhuys. Au total, six boîtes à livres sont installées à différents endroits de la commune afin de favoriser l'accès à la lecture pour toutes et tous.

Le principe est simple : chacun peut y déposer un livre, en prendre un autre, le lire, le garder, le rapporter ou le faire circuler à son tour. Une boîte à livres repose sur un fonctionnement libre, participatif et solidaire. Elle permet de donner une seconde vie aux ouvrages tout en créant un petit espace de partage au cœur de la commune.

Quelques règles de bon sens sont toutefois essentielles pour garantir le bon fonctionnement de ce service commun. Les livres déposés doivent être en bon état, propres et adaptés à une lecture pour tous les publics. Les boîtes à livres ne sont pas des lieux de dépôt pour des ouvrages abîmés, trop anciens, inadaptés ou en trop grande quantité. L'objectif est de proposer des lectures agréables, accessibles et variées : romans, albums jeunesse, bandes dessinées, essais, livres pratiques ou ouvrages de découverte.

Alors, n'hésitez pas : déposez, prenez, lisez... et partagez !

Un second déploiement est d'ores et déjà prévu en 2027, avec l'installation de sept nouvelles boîtes sur la commune.



PHASE 1 > installation été 2026

- 1 Le Net > ancienne cabine téléphonique
- 2 Kerpont > ancien arrêt de bus
- 3 Petit parking Goh Velin
- 4 Port Pourric / Goh Vras
- 5 Place Puits David / aire de jeux
- 6 Kerfago / aire de jeux



> DANS LES COULISSES DE L'ANIMATION COMMUNALE : ZOOM SUR LE SERVICE ÉVÉNEMENTIEL

Tout au long de l'année, et en particulier en été, la commune met en place un grand nombre d'événements et d'animations. Si l'impulsion est donnée au niveau municipal, l'organisation proprement dite repose sur le personnel communal. Le Mag' de l'été nous offre l'occasion de mettre en lumière ce travail, et en particulier le rôle que joue le service « événementiel » dans l'animation communale.

Ce service est une création récente. Jusqu'à ces dernières années, les festivités étaient en effet coordonnées par les élus eux-mêmes, de la programmation à la réalisation, avec le concours des services techniques. Le verger de l'abbaye n'existait pas encore, la programmation restait modeste, l'équipement technique de la salle Kercaradec n'était pas celui que l'on connaît aujourd'hui et la commune n'était pas titulaire des licences d'organisateur de spectacle devenues obligatoires avec le développement des animations. Avec la nouvelle municipalité, le poste prend une nouvelle dimension pour accompagner la montée en puissance de la programmation.

ALEXIS HUMMEL : UN PROFIL DE TECHNICIEN DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE VIVANT

Au centre de ce dispositif, on retrouve Alexis Hummel. Recruté en 2021, initialement pour des missions d'entretien des locaux, il est monté progressivement en compétence sur l'événementiel. Son parcours professionnel en fait l'homme de la situation, avec une solide expérience dans le domaine du théâtre, de la musique, du cinéma et, d'une manière générale, de la scène – dans la lumière ou dans l'ombre, comme musicien ou technicien. Cette culture professionnelle lui confère une parfaite connaissance du matériel, de la technique et des usages du métier.

S'ajoutent à cela les compétences indispensables à la sécurité : un titre de premier équipier d'incendie, de sauveteur secouriste, une habilitation électrique et une certification à la sécurité des lieux de spectacle, obligatoire pour toute structure titulaire d'une licence d'entrepreneur de spectacle, comme la commune.

Outre ses missions événementielles, Alexis gère également de nombreuses tâches périphériques : le planning et la supervision de l'utilisation des salles par les associations, les états des lieux, la veille sur l'état des locaux (le nettoyage en profondeur étant de la compétence de son collègue Bernard Pengam) ainsi que les fonctions de régisseur comptable des salles. Il coordonne aussi les fêtes, cérémonies, commémorations, vins d'honneur divers, vernissages et mariages, là encore secondé à l'occasion par Bernard.



Commémoration de l'Appel du 18 juin



DE L'IDÉE À LA SCÈNE : LA MÉCANIQUE DE LA PROGRAMMATION

Pour la programmation artistique, Alexis reçoit chaque jour des propositions spontanées d'artistes dans tous les genres (musique, théâtre, magie, clowns...), qu'il ajoute à celles que lui transmet l'adjointe à la culture. Il effectue un premier tri pour retenir les offres susceptibles de correspondre à l'esprit des animations communales. Pour la programmation des événements de grande ampleur (tributes, fête de la musique...), il active son propre réseau, scrute Internet et démarche les boîtes de production. Il reste neutre face aux choix artistiques, bien sûr, mais ne fait pas mystère de ses coups de cœur, à l'image « *Tramp Experience* » par exemple, un tribute à Supertramp qu'il est heureux de programmer le 14 juillet prochain.

Pour chaque manifestation, il dispose d'un budget précis et doit veiller à la compatibilité des cachets demandés. Une fois ses propositions finalisées, il les soumet à l'arbitrage de la commission municipale.

UNE FONCTION TRANSVERSALE AU CŒUR DES SERVICES

Dès lors que les artistes sont choisis, le travail de l'ombre commence. La fonction « Événementielle » est aujourd'hui pleinement transversale et fait appel à la synergie de plusieurs services de la mairie :

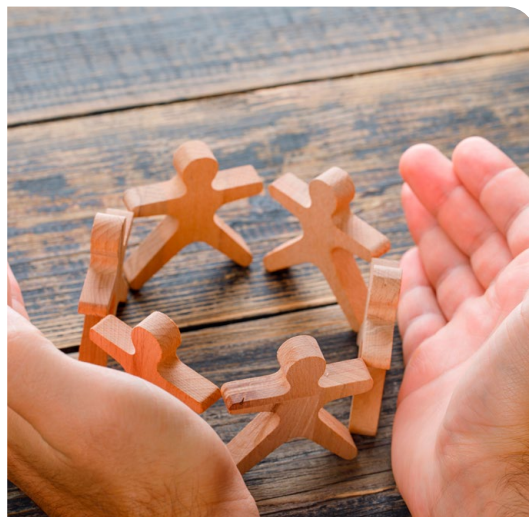
- **L'événementiel et l'accueil** : Alexis s'occupe de la gestion des contrats, de la restauration des participants et accueille personnellement tous les artistes. Sur un événement spécifique tel que la Fête celtique, son rôle est essentiellement logistique.
- **Les services techniques** : Leur intervention au niveau de la logistique est essentielle. Alexis leur fait connaître les besoins en matériel (podium, ganivelles, chaises, alimentation électrique...) et une équipe dédiée au montage et au démontage est constituée. Bernard Pengam intervient régulièrement sur ces phases cruciales, parfois épaulé par les élus qui viennent prêter main-forte. Selon la nature de l'événement, ces équipes seront mobilisées jusque tard dans la nuit.
- **La communication** : Indispensable pour assurer la promotion des animations et gérer l'administration des intervenants (notamment les intermittents du spectacle).
- **La police municipale** : Sollicitée pour la rédaction des arrêtés municipaux nécessaires, ainsi que pour la surveillance et la sécurisation des événements.
- **Le service comptable** : Qui assure le règlement final de l'ensemble des frais engagés.

Le service continue d'évoluer. Une restructuration est en effet à l'étude, vers la création d'un véritable pôle intégré « communication-événementiel » qui permettra de renforcer et d'optimiser les moyens mis en œuvre par la commune en faveur de l'animation.

SOCIAL

> CONTRE L'ISOLEMENT À SAINT-GILDAS, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Face à la progression de l'isolement et de la précarité, la municipalité et le CCAS renforcent leurs visites à domicile et appellent à la vigilance citoyenne.



La municipalité souhaite établir une communication forte au cours du mandat envers tous les habitants de Saint-Gildas-de-Rhuys, y compris les plus fragiles.

Elle a ainsi développé, en collaboration étroite avec le Centre communal d'action sociale, depuis le début du mandat, des visites ciblées vers les personnes seules, isolées, démunies, malades ou vivant dans des locaux insalubres ou indignes. Ces visites à domicile ont pour objet d'échanger avec chacune d'entre elles avec la convivialité nécessaire pour évaluer les besoins et y répondre. Le plus strict anonymat des personnes visitées est respectée.

Ces besoins peuvent être infiniment variés et chacun des cas identifiés est étudié afin d'y apporter des réponses appropriées. Ces besoins sont entre autres basés sur le logement, l'alimentation, les services à domicile, l'accompagnement sanitaire, l'obtention d'aide financière, etc.

La pauvreté, l'isolement, le vieillissement sont en progression en France, y compris à Saint-Gildas.

Nous avons besoin de vous.

Il n'est pas toujours aisé d'identifier les personnes qui pourraient bénéficier de notre écoute et de notre aide. La pudeur, la réserve, l'isolement, la maladie sont souvent les causes qui rendent ces personnes invisibles. Aussi, si dans votre voisinage, vous constatez ce type de situation, vous pouvez le signaler au 02.56.89.98.96 ou par e-mail à ccas@saint-gildas-de-rhuys.fr. Chaque cas signalé par vos soins sera pris en compte.

Par avance, merci pour cette démarche citoyenne.

SOCIAL, ASSOCIATIONS

> VERS LA CRÉATION D'UN SERVICE DE PORTAGE DE REPAS POUR TOUS ?

La commune de Saint-Gildas-de-Rhuys étudie la mise en place d'un service de livraisons de repas à domicile, pour tous, et souhaiterait recueillir vos avis sur le sujet. Actifs ou retraités, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en convalescence (sortie d'hôpital...), familles avec des contraintes (horaires...), ou toute autre situation rendant compliquée la gestion des repas, ce service peut s'adresser à vous de manière régulière ou ponctuelle.

Afin d'étudier la pertinence d'un tel projet, une enquête rapide en ligne vous est proposée à l'aide du QR code ci-dessous. Elle sera également disponible dans les commerces et en mairie jusqu'au 31 juillet.



> DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

COLLECTIF PLURILINGUE DE RHUYS

L'association a pour objet :

- d'accueillir, soutenir et mettre en réseau les familles au sein desquelles plusieurs langues sont parlées ;
- d'organiser des ateliers enfants-parents, rencontres intergénérationnelles, groupes de parole et activités favorisant les échanges entre familles ;
- d'accompagner les familles dans la maîtrise, la transmission et la valorisation du bilinguisme, notamment par des causeries, conférences, ateliers d'information ou actions culturelles ;
- de promouvoir le plurilinguisme et de faciliter l'intégration sociale et culturelle des familles concernées.

Contacts : Séverine Durand-Gasselin (06.32.98.47.98) et Evelyn Lebiche (06.52.83.47.83).

ACT

L'association ACT (Anglais par la comédie et le théâtre) est née de la conviction que l'humour, le théâtre et la gestuelle sont des catalyseurs puissants de l'apprentissage linguistique. Elle s'adresse à tous les publics, quels que soient l'âge ou le niveau, avec une ambition simple et profonde : faire parler les corps, libérer les mots, apprendre en s'amusant.

Présidente : Karinne Radburn (06.60.43.17.23), kemmichel@gmail.com

> UN NOUVEAU PROJET À LA RÉSIDENCE ARMOR

Un nouveau projet prend racine à la résidence Armor : la création d'un petit potager partagé en hauteur, imaginé avec et pour les résidents.

Installés dans des bacs adaptés, des herbes aromatiques et des pieds de tomates seront cultivés tout au long de l'année par les résidents et le personnel. Plus qu'un simple espace de culture, ce petit potager se veut un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité. Chacun pourra participer selon ses envies et ses capacités, de la plantation à la récolte.

Le projet commence doucement et pourra se développer si les résidents le souhaitent.

Déjà, les pommiers plantés depuis quelques années fournissent de très belles pommes qui sont récoltées et transformées en compote ou en belles tartes aux pommes par M. Riche, un résident, et le personnel.



VIE DE LA COMMUNE

> CIRCULER EN ZONE 30 : RAPPEL DES RÈGLES À SAINT-GILDAS-DE-RHUY



À Saint-Gildas-de-Rhuys, l'ensemble de l'agglomération est classé en zone 30. Cette limitation de vitesse vise à apaiser la circulation, renforcer la sécurité de tous les usagers et favoriser une meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons.

En zone 30, la vitesse est limitée à 30 km/h pour tous les véhicules. Cette règle permet de réduire les risques d'accident, notamment dans les secteurs fréquentés par les piétons, les enfants, les cyclistes et les riverains.

Il est également important de rappeler qu'en l'absence de signalisation contraire, la priorité à droite s'applique. Ainsi, à une intersection non équipée d'un panneau « Stop » ou « Cédez le passage », les conducteurs doivent laisser passer les véhicules arrivant de leur droite, y compris lorsque la voie semble secondaire.

Le respect de ces règles est essentiel pour garantir une circulation plus sûre et plus sereine dans le centre-bourg. Les infractions peuvent entraîner des sanctions : amende en cas d'excès de vitesse, de non-respect d'une priorité ou de stationnement gênant, avec éventuellement un retrait de points selon la nature de l'infraction.

Pour circuler en toute sécurité, adoptons les bons réflexes : ralentir à l'approche des intersections, rester attentif aux piétons et aux cyclistes, respecter la limitation à 30 km/h et tenir compte de la signalisation en place.

Rouler moins vite, c'est mieux voir, mieux anticiper et mieux protéger chacun.

À Saint-Gildas-de-Rhuys, la zone 30 contribue à un centre-bourg plus sûr, plus calme et plus agréable pour tous.

> ANIMAL SAUVAGE MORT OU BLESSÉ : LES RÉFLEXES À ADOPTER

Vous apercevez un animal sauvage mort ou blessé : quels réflexes adopter ?

- Ne pas toucher l'animal (même avec des gants) ;
- Ne pas déplacer le cadavre ;
- Ne pas tenter de l'enterrer ou de le jeter ;
- Ne pas s'en approcher avec des enfants ou des animaux domestiques.

Ce qu'il faut faire

- Repérer précisément le lieu (adresse, point de repère, photo à distance si possible) ;
- Signaler la découverte à la mairie : par mail à l'adresse : environnement@saint-gildas-de-rhuys.fr en joignant si possible des photographies et une localisation, et par téléphone au 02.97.45.23.15.



> LES NAGEURS-SAUVETEURS DE LA SNSM VEILLENT SUR VOTRE SÉCURITÉ

Comme les années passées, la mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys continue de faire confiance à la SNSM pour assurer la surveillance et la sécurité des baignades sur la plage du Goh Velin. À cet effet, il est mis en place une zone de bain et un chenal balisé pour la pratique des loisirs nautiques (planches à voiles, kite et wing surf, paddles etc.). Le dispositif de surveillance est reconduit du 1^{er} juillet au 31 août, tous les jours de 13h30 à 19h00 sous la responsabilité du maire et l'appui de la station SNSM de Sarzeau / Saint-Gildas-de-Rhuys.

Le poste de secours est composé d'une unité de surveillance et de transmissions, d'une infirmerie et d'un abri dédié au moyen nautique pneumatique. Le dispositif est placé sous l'autorité d'un.e chef.fe de poste. Il est composé de 5 nageurs-sauveteurs qui assurent la gestion des drapeaux de signalisation, les soins de proximité, les interventions d'urgence vitale, et disposent d'un moyen nautique pneumatique susceptible d'intervenir sur la bande des 300 m des plages du Goh Velin et du Kerver. Le poste de secours assure également, si besoin, la coordination des secours avec le Centre Régional Opérationnel (CROSS Etel) et le Centre Opérationnel d'Incendie et de Secours (CODIS / Pompiers).

À savoir : sur la plage, alerter le poste de secours (02.97.45.21.34) ou le 18 ; sur l'eau, de la plage au large, alerter le CROSS Etel au 196.



ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ

> AU JARDIN :

BRÛLAGE ET BRUITS INTEMPESTIFS PROSCRITS

Par égard pour l'environnement... et ses voisins, quelques règles sont à observer au jardin, concernant en particulier la pratique du feu et l'usage d'outillage à moteur.

Feux : interdits toute l'année

L'usage du feu fait l'objet d'un arrêté préfectoral du 3 juin 2025. Il y est notamment stipulé que l'incinération des déchets verts est interdite toute l'année. La seule issue pour vos déchets de jardin est donc le compostage/paillage ou la déchèterie.

Appareils à moteur : soumis à horaires

En application d'un arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.



© Magnific

> VOS GUIDES LOCAUX

DISPONIBLES CHEZ TI BUTUN REWIZ

Envie de (re)découvrir Saint-Gildas-de-Rhuys ? La commune facilite l'accès à ses publications phares. Retrouvez en vente au tabac-presse « Ti Butun Rewiz » (3, rue des Vénètes) :

- l'Atlas de la biodiversité communale : pour tout savoir sur notre faune et notre flore locales (12 €) ;
- la carte des randonnées (PDIPR) : l'indispensable de la FFR pour parcourir les sentiers de la Presqu'île de Rhuys (12,90 €).

Merci à notre commerçant partenaire pour ce relais de proximité.



> PLANTER JUSTE AVEC DES VALEURS SURES

Le Grand site de France Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan publient conjointement le guide « Palette végétale du littoral morbihannais ».

Pensé comme une solution concrète pour les habitants, les services techniques et les hébergeurs touristiques, il aide à choisir des végétaux adaptés au littoral, favorables à la biodiversité et adaptée au changement climatique, que ce soit pour un jardin privé ou un espace public.



Le guide téléchargeable propose :

- une méthode simple pour se poser les bonnes questions avant de planter (sol, exposition, embruns, besoins en eau, espèces exotiques envahissantes, etc.) ;
- des repères clairs par strate de végétation (arbres, arbustes, couvre-sols...) : usages possibles (brise-vent, haie, ombrage, couvre-sol), conseils de plantation et de taille, période et couleur de floraison ;
- une sélection d'essences « valeurs sûres » : locales, déjà acclimatées ou d'avenir, favorables à la biodiversité.





> RETRAIT DES BACS À MARÉE

Dès le printemps et durant la période estivale, les bacs à marée sont temporairement retirés des plages. Cette décision s'explique par les difficultés croissantes liées à leur gestion à cette période de l'année. En effet, les services techniques municipaux constatent régulièrement la présence de déchets inappropriés dans ces dispositifs, notamment des cadavres d'animaux, ce qui complique leur entretien et nuit à leur vocation initiale.

Ces bacs, destinés à la collecte des déchets naturels marins, seront remis en place à l'automne, aux entrées des plages, afin de permettre à nouveau leur utilisation dans de meilleures conditions.

> FELURISSEMENT DE L'AVENUE MARCELLIN

Regardez autour de vous : si l'avenue Marcellin vous paraît plus colorée cette année, c'est volontaire.

Ce fleurissement accru est le résultat des pratiques de gestion écologique des espaces verts communaux mises en place par les services techniques. Ce mode de gestion offre davantage d'habitats et de nourriture aux insectes pollinisateurs, véritables alliés de la biodiversité.



> MON MÉGOT, OÙ IL FAUT

Un mégot pollue plus que vous ne le pensez

Emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté par terre finit souvent dans les égouts puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Sa petite taille ne lui permet pas d'être filtré et nuit au fonctionnement des stations d'épuration. Un mégot risque ainsi fortement de rejoindre les fleuves et les rivières pour terminer sa course dans les mers et les océans. On estime d'ailleurs que 80 % des déchets marins sont issus de la terre ferme.

Au-delà de la pollution visuelle, un mégot jeté dans la rue, dans le caniveau ou dans la nature a un impact sur l'environnement :

- Un mégot contient des matières plastiques qui polluent l'eau.
- Un mégot peut mettre plusieurs années à se dégrader.
- Un mégot mal jeté risque d'être ingéré par la faune.

Jeter son mégot dans un endroit adapté, c'est le geste à adopter.

Des solutions simples existent pour éviter les méfaits de ces petits déchets et prévenir les risques d'incendies, surtout en périodes de sécheresse, de chaleur intense ou de vent fort.

Les endroits adaptés pour jeter son mégot :

- Les poubelles : plus nombreuses qu'on ne le pense, les poubelles sont des alliées idéales pour vous débarrasser de vos mégots de manière sûre.
- Les cendriers de rue : fixés aux murs, placés au-dessus des poubelles ou montés sur des poteaux les cendriers de rue permettent de jeter un mégot en toute sécurité.
- Le cendrier de poche : pratique et facile à utiliser, il vous assure que vos mégots ne finissent pas dans la nature. Vous pouvez vous en procurer chez votre buraliste, lors de distribution (à l'occasion d'un festival par exemple) ou en mairie.



Les bons réflexes :

- Lorsque vous jetez votre mégot à la poubelle, assurez-vous toujours qu'il est bien éteint.
- En voiture, ne jetez jamais votre mégot par la fenêtre.
- Lors de vos promenades en forêt, respectez toujours les consignes officielles.



MON MÉGOT OÙ IL FAUT, UNE INITIATIVE POUR CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES MÉGOTS MAL JETÉS

Son objectif ? Réduire de 40 % les mégots mal jetés dans l'espace public, ce qui équivaut à 3 milliards en France chaque année.



> BLABLACAR DAILY

Dans une démarche de mobilité écoresponsable, la commune encourage les habitants à utiliser des solutions de covoiturage pour leurs déplacements quotidiens. L'application BlaBlaCar Daily, développée par la société BlaBlaCar, permet de mettre en relation conducteurs et passagers effectuant des trajets similaires, notamment domicile-travail. Simple d'utilisation, elle favorise le partage des frais de déplacement tout en réduisant le trafic routier et les émissions de CO2.

Accessible gratuitement, l'application est particulièrement adaptée aux trajets réguliers et offre une solution pratique pour optimiser les déplacements au sein du territoire et vers les zones d'emploi voisines.

Afin d'encourager ce mode de déplacement sur son territoire et d'inciter les automobilistes à partager leurs trajets, l'agglomération a décidé d'apporter un soutien financier aux covoitureurs via l'application BlaBlaCar Daily. Grâce à cette aide, les conducteurs reçoivent au minimum 1 € à chaque covoiturage et le trajet est gratuit pour le passager.

> GRANDE COLLECTE SOLIDAIRE DE TÉLÉPHONES

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération se mobilise aux côtés d'Ecosystem, l'éco-organisme agréé par l'État pour la seconde vie des appareils électriques, pour collecter vos téléphones portables inutilisés. Jusqu'au 20 juillet, venez les déposer dans l'un de nos points de collecte. Tous les téléphones sont acceptés, qu'ils soient fonctionnels ou non, tactiles, à clapet, à touches. Ils seront vidés de toutes vos données personnelles grâce à des logiciels certifiés.

Un geste environnemental et solidaire

Plus de 46 millions de téléphones portables sont stockés dans les foyers des Français. Les récupérer est indispensable pour lutter contre l'épuisement des ressources et aider les personnes dans le besoin.

Les téléphones collectés seront remis aux Ateliers du bocage, une structure de l'Economie sociale et solidaire membre du mouvement Emmaüs, partenaire d'Ecosystem. Les téléphones qui seront reconditionnés pourront être redistribués à des associations et offerts à des personnes dans le besoin. Les autres téléphones complètement hors d'usage seront recyclés dans le respect des normes environnementales dans des centres de traitement partenaires d'Ecosystem. Les matières serviront à fabriquer de nouveaux produits. Qu'ils soient reconditionnés ou recyclés, les données personnelles seront systématiquement effacées par des logiciels certifiés.

En participant à cette opération, vous faites un geste fort en faveur de l'environnement et de la solidarité. Vous contribuez également au maintien des emplois non délocalisables et à la réinsertion professionnelle.

Le point de collecte se situe à l'accueil de la mairie de Saint-Gildas-de-Rhuys, rue Saint-Goustan.

Sinon pensez à les envoyer gratuitement sur www.jedonnemontelephone.fr (service accessible toute l'année).



> COMPOSTEURS COLLECTIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire pour tous, conformément à la loi AGEC. Afin d'accompagner les habitants dans cette démarche, l'agglomération déploie des solutions de compostage de proximité. Dans ce cadre, deux composteurs collectifs grutables seront prochainement installés à proximité des colonnes enterrées du Goh Velin et du centre-bourg, route de Port Maria.

Qu'est-ce qu'un composteur grutable ?

Au même titre qu'un composteur collectif classique, le composteur grutable est un outil de collecte des biodéchets. Chaque usager est invité à y déposer ses déchets alimentaires, en ajoutant une poignée de broyat après chaque apport. Cette matière sèche permet de limiter les odeurs, d'absorber l'humidité et de favoriser la décomposition des déchets organiques. A la différence d'un composteur classique, les déchets accumulés dans le composteur grutable sont collectés par les services de l'agglomération toutes les deux à quatre semaines, avant d'être acheminés vers le SYSEM, où ils sont transformés en compost valorisable.



LE SAVIEZ-VOUS ?

> LE STATIONNEMENT DE VÉLOS

Chaque été, la commune installe des stationnements vélos amovibles dans le cœur de bourg.

Ils permettent aux cyclistes d'attacher facilement leurs vélos, en toute sécurité et sans encombrer ni détériorer le mobilier urbain.

Vous les trouverez :

- Près du monument aux morts,
- Place Monseigneur Ropert,
- Derrière la médiathèque,
- Place Keruzen,
- Sur l'espace vert face à la fontaine du Puits David, près du supermarché.

Pensons-y : un vélo bien stationné, c'est un espace public plus agréable pour tous !



ÉCONOMIE

> LES MARCHÉS DE LA COMMUNE : DES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

Véritables moteurs de l'animation et de l'attractivité locale, nos marchés rythment la vie de la commune. En semaine, retrouvez les commerçants place Mgr Ropert, et le dimanche, rendez-vous au Puits David.

Le marché dominical figure parmi les plus importants de la région, attirant jusqu'à 5 000 visiteurs. Au cœur de l'été, plus de 150 exposants s'y installent pour vous proposer un large choix : alimentation, produits régionaux, artisanat, vêtements, et bien plus encore.



Où se garer ?

Pour accéder facilement aux marchés, plusieurs espaces de stationnement sont à votre disposition :

- Parking du Puits David (à côté du Pôle petite enfance)
- Parking du Clos Roux
- Pôle multimodal (à l'entrée du bourg)
- Parking de la salle Kercaradec (route de Kercaradec)

Le marché nocturne de l'été

En juillet et août, la mairie vous donne également rendez-vous chaque mercredi soir, de 17h à 21h, pour un marché bio et artisanal (alimentation biologique, cosmétiques et vêtements naturels, bijoux, céramique...). Pour parfaire l'ambiance, chaque édition est agrémentée d'un concert gratuit.

Pensez à la navette gratuite le dimanche !

La circulation dans la commune peut s'avérer très difficile les dimanches d'été. C'est pourquoi la municipalité met en place un service de navette par bus gratuite tous les dimanches matin de juillet et août. Une solution pratique et écoresponsable qui a déjà séduit de nombreux usagers, avec plus de 7 500 trajets enregistrés en 2025.



> « COMPLICES DES PAPIERS » : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

Installée à Saint-Gildas-de-Rhuys, Fabienne David a créé son entreprise «Complice des papiers» en tant qu'assistante administrative indépendante. Complices des papiers propose un accompagnement administratif de proximité, à

destination des particuliers comme des professionnels de la Presqu'île de Rhuys, dans un esprit de confiance et de proximité.

- Pour les particuliers, et notamment les seniors ou leurs proches, le service apporte un soutien humain et rassurant face à la complexité croissante des démarches, souvent dématérialisées.
- Pour les professionnels, artisans, indépendants ou petites structures, Complices des papiers propose un appui administratif souple et personnalisé, sans engagement et de manière ponctuelle ou régulière.

Pratique : Contact : 06.61.90.23.45

Email : complicesdespapiers@gmail.com / Web : www.complicesdespapiers.fr

> UNE OFFRE DE RESTAURATION ESTIVALE AU KERVER

Suite à la cessation d'activité de la Kambuse en 2024, l'espace public situé face au camping du Kerver demeurait vacant.

Afin de dynamiser ce secteur de la commune et d'accroître l'offre de service à destination de la clientèle du camping, une consultation a été lancée afin d'accueillir sur le site des food-trucks variés tous les jours de la semaine en juillet et en août.

Pizzas, crêpes et galettes, moules marinières, huîtres, spécialités thaïlandaises, nuggets, burgers ou plats végétariens : il y a de quoi satisfaire les appétits les plus aiguisés !

ENVIRONNEMENT

> FÊTE DE LA NATURE : UNE 1^{RE} ÉDITION RÉUSSIE

Le 23 mai dernier, le verger de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys a accueilli la Fête de la nature, une journée conviviale consacrée à la préservation de l'environnement.

Tout au long de la matinée, habitants et visiteurs ont pu participer à de nombreux ateliers et animations proposés par des associations et acteurs locaux engagés. Le stand animé par la Ligue de protection des oiseaux LPO Bretagne a permis de mieux comprendre la richesse des espaces côtiers et marins à travers différents supports ludiques dédiés aux oiseaux marins, aux hippocampes et à la laisse de mer.



Les participants ont également pu découvrir le cabinet de curiosités et l'atelier de moulages d'empreintes proposés par le bureau d'études FAUNIBAT, tandis que BicyRhuys sensibilisait le public aux mobilités douces et présentait le nouveau dispositif « Points nœuds » reliant Arzon à Sarzeau.

Les ateliers animés par Golfe du Morbihan Vannes agglomération autour du compostage et du jardinage au naturel ont rencontré un beau succès, tout comme l'animation consacrée aux abeilles proposée par Ehouarn Debonviller, apiculteur de la société Miel de Rhuys, dont les ruches se situent en partie sur une parcelle de la commune.

La commune a également profité de cette journée pour distribuer des graines de plantes mellifères dans le cadre de la semaine des fleurs pour les abeilles, faisant ainsi honneur à son label « API'CITÉ ». Des cendriers de poche ont également été distribués dans le cadre des actions contre le jet des mégots et le conventionnement de la commune avec l'éco-organisme ALCOME.

L'après-midi s'est poursuivi avec une sortie nature dédiée à la découverte des oiseaux, offrant aux participants un moment privilégié d'observation et d'échange au cœur du patrimoine naturel local.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des intervenants et participants ayant contribué au succès de cette première édition de la fête de la nature.



La Fête de la nature a été l'occasion d'inaugurer l'exposition photos « Papillons et prairies » au chevet de l'abbatiale. Cette exposition estivale fait écho aux actions menées par la commune en faveur des pollinisateurs. Elle valorise en particulier :

- Les pratiques de gestion écologique mises en œuvre par les services techniques municipaux dans les espaces verts communaux (dans le cadre du plan d'action de l'Atlas de biodiversité communal) ;
- L'application, par les agents communaux, du protocole national PROPAGE dédié au suivi des papillons en espaces verts (dans le cadre du label « Territoire engagé pour la nature » obtenu par la commune sur la période 2024-2027).

Portée par les élus des commissions culture et environnement, cette réalisation a bénéficié de la contribution de David Lédan, qui a mis à disposition de la commune sa collection personnelle de photographies.



Les services environnement et communication ont assuré la conception de l'exposition, tandis que les services techniques se sont chargés de son installation.



> LES ÉLÈVES DE ST-GOUSTAN PLANTENT 170 ARBRES À BOTPÉNAL

Éleveurs de volailles sur la ferme de Botpénal, mise à leur disposition par la commune route des Goahieu, Aurélie et Antoine Chaumette portent un projet à la fois agricole et pédagogique. Leur ambition : sensibiliser petits et grands à une question centrale, celle de l'équilibre entre pratiques agricoles et protection de la biodiversité.



En 2024, près de 400 arbres avaient déjà été plantés sur l'exploitation par les élèves de l'école Saint-Goustan. Poursuivant cette démarche, le couple a organisé, début février, une nouvelle matinée de plantation à laquelle ont participé les classes de CM1-CM2 de l'école. Malgré une météo pluvieuse, l'engagement des élèves a permis la mise en terre de 170 arbres supplémentaires sur les parcelles de Botpénal. Charmes, chênes, houx ou encore poiriers sauvages figurent parmi les neuf essences choisies pour façonner ce futur paysage bocager.

Au-delà de leurs bénéfices pour la biodiversité et la qualité des sols, ces plantations jouent également un rôle essentiel dans le bien-être des volailles. Présents le long des parcours, les arbres offrent une protection naturelle contre les intempéries, les fortes chaleurs et certains prédateurs, grâce à l'ombre et aux abris qu'ils procurent.



> CHENILLES PROCESSIONNAIRES : UN APPEL À LA VIGILANCE

Selon les observations et signalements recensés par l'Agence régionale de santé de Bretagne, la présence de nids de chenilles processionnaires du chêne est, cette année, très supérieure aux années précédentes. Leur présence ces dernières semaines en Bretagne est comparable à celle de 2007, année de la dernière pullulation dans notre région.

La période de risque sanitaire est élevée entre le printemps et le milieu de l'été, lorsque les chenilles processionnaires du chêne sont présentes sur les arbres et dans leur environnement.

Afin de limiter les risques d'exposition, l'ARS Bretagne recommande de :

- > ne jamais toucher les chenilles, les nids ou les cocons ;
- > éviter de stationner ou de pique-niquer sous les arbres infestés ;
- > surveiller particulièrement les jeunes enfants à proximité des zones concernées ;
- > tenir les animaux domestiques éloignés des secteurs infestés ;
- > porter des vêtements couvrants lors d'activités à proximité des arbres concernés ;
- > ne pas tenter de détruire soi-même les nids ou les chenilles.

En cas d'exposition :

- > prendre une douche et changer de vêtements rapidement ;
- > ne pas frotter les lésions pour éviter de casser les poils invisibles présents ;
- > rincer abondamment les yeux en cas de contact ;
- > consulter un ophtalmologue ;
- > consulter un médecin en cas de symptômes importants ou persistants ;
- > contacter rapidement un vétérinaire si un animal présente des signes d'atteinte.

> OPÉRATION PLAGE PROPRE AVEC « LES MAINS DANS LE SABLE »

L'association « Les Mains dans le sable » agit localement depuis 2014 en proposant des nettoyages de plages et des actions de sensibilisation qui visent à préserver le littoral des déchets et sauvegarder sa biodiversité. Le 8 mars, 84 bénévoles se sont mobilisés pour nettoyer la plage du Goh Velin. L'opération a permis de collecter au total 89 kg de déchets divers. Les bénévoles étaient soutenus par les étudiants de l'association STERN (Sciences et Techniques de l'Environnement et des Ressources Naturelles) de l'Université Bretagne Sud.

Cette mobilisation collective illustre l'importance des actions citoyennes pour préserver le littoral. Merci à vous !



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

> BIEN VIVRE À SAINT-GILDAS-DE-RHUY

Depuis les élections de mars dernier, les élus de la liste « Bien vivre à Saint-Gildas-de-Rhuys » sont pleinement engagés dans le mandat que vous leur avez confié : le maire, les adjoints, mais également les conseillères et conseillers au sein des commissions.

La Direction générale des finances publiques a validé la bonne santé financière de la commune. De plus, avec un taux d'imposition très bas et un endettement faible, les marges de manœuvre sont importantes. Aussi, les premières mesures du programme ont déjà été mises en œuvre :

- Relance du projet « Cœur de bourg » (avec la désimperméabilisation de certains secteurs pour répondre aux normes environnementales), fruit d'un travail concerté lors d'ateliers ouverts au public ;
- Réception et attribution des logements (loyer plafonné) à Keruzen ainsi que du Bureau d'information touristique en rez-de-chaussée, ouvrant sur la place Keruzen qui sera refaite dans le cadre de l'aménagement du bourg ;
- Poursuite, avec Morbihan habitat, de l'étude de faisabilité sur le devenir du bâtiment de Largueven.

De plus, comme indiqué cet hiver et pour être au plus près des Gildasiennes et des Gildasiens, des commissions extra-municipales ont été fixées (patrimoine, environnement et mobilité, embellissement et fleurissement, culture, commerces et services), ouvertes à celles et ceux qui souhaitent s'impliquer pour la commune. Les réunions de quartier promises auront lieu fin janvier et début février 2027 et un budget participatif pour des projets citoyens a été voté.

Nous sommes également présents auprès des plus fragiles, avec des visites régulières à domicile. Une offre de portage de repas est à venir et le devenir du bâtiment au niveau de l'office de tourisme actuel est à l'étude afin d'accueillir des logements pour nos jeunes.

La saison culturelle estivale est lancée avec une programmation riche et variée, gratuite, afin que chacun puisse pleinement profiter, seul ou en famille, de cet été.

Vous pouvez compter sur notre engagement afin que toutes et tous puissiez bien vivre à Saint-Gildas-de-Rhuys.

Les élus de la majorité.

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

> UN ÉLAN NOUVEAU POUR SAINT-GILDAS-DE-RHUY

Tout d'abord, un grand merci aux électeurs qui nous ont fait confiance. En nous apportant près de 44 % des suffrages exprimés, vous nous avez donné la responsabilité de vous représenter au sein de la municipalité. Ainsi, à travers nos 4 conseillers municipaux, nous sommes présents dans toutes les commissions et vous tiendrons régulièrement au courant des enjeux importants de notre commune.

Le travail se met en place dans les différentes commissions et nous serons particulièrement vigilants et force de proposition, en particulier sur les sujets majeurs, qui sont toujours nos priorités, à savoir : une gestion rigoureuse des finances, condition indispensable à la réussite des projets de la commune, la préservation et la valorisation de notre patrimoine, avec l'entretien de l'abbatiale et le devenir de l'abbaye, le projet de centre-bourg, le devenir de l'ancien musée de Largueven, la révision du PLU et l'accès au logement pour les jeunes actifs...

Le premier vote significatif a été celui du budget. Sans réponse à nos questions et devant une hausse du budget des dépenses de fonctionnement de la commune de plus de 10 % par rapport à 2025, largement supérieure aux 4 % que nous avions demandés de ne pas dépasser, nous avons voté contre. Pourtant, nous ne demandions qu'un ralentissement de la hausse constante et forte réalisée sur les 6 dernières années. Par ailleurs nous avons voté les autres budgets (port, pôle petite enfance et camping).

Le prochain conseil municipal se tiendra le 2 juillet prochain et le rythme des commissions est en train de monter en puissance. Il y aura donc plus de sujets à vous présenter lors de notre prochaine tribune.

Pour rappel nos 4 conseillers sont : Béatrice KERRELLE, Caroline RENAULT, Vincent CAZAUBIEL et Pierre-Jean CLERVAL.

N'hésitez pas à nous contacter pour des sujets concernant l'ensemble de la commune à travers notre adresse mail : contact@elandesaintgildas.fr. Les sujets propres à votre quartier seront à aborder dans les réunions que la majorité va mettre en place prochainement.

Nous vous souhaitons un bel été.

Pierre-Jean Clerval



AGENDA

■ Festival tango / Kercaradec

- > Jeudi 9 juillet à 18h :
barbecue argentin en musique
- > Samedi 11 juillet à 18h :
spectacle Tango show
- > Dimanche 12 juillet à 18h :
spectacle Locomotivo Beltango

■ Fête nationale / Place Mgr Ropert Mardi 14 juillet

■ Balades contées / Port aux Moines Jeudi 16 juillet, mardi 21 juillet, jeudi 13 août, mardi 18 août

■ Expositions d'artistes / Espace Keruzen Du 6 juillet au 30 août

■ Les vendredis au verger / Verger de l'abbaye Les 3, 10, 17, 24 juillet, 14, 21 et 28 août

■ Les concerts du marché bio et artisanal Mercredis 1er, 8, 15, 22, 29 juillet, 5, 12, 19 et 26 août

■ « À qui le tour ? », théâtre par les Z'artmateurs Jardin de Keruzen Jeudi 30 juillet et 6 août

■ Ton bourg battant Verger de l'abbaye 27, 28, 30, 31 juillet et 1^{er} août

■ Kenleur tour Place Mgr Ropert Vendredi 7 août

■ Fête celtique Centre-bourg Dimanche 9 août

■ Costumes de Rhuys et coiffes de Bretagne, exposition /Salle Keruzen 2 Du lundi 3 au dimanche 9 août



Tramp experience, en concert le 14 juillet

Le détail des animations est à retrouver
dans l'agenda disponible
dans les commerces et en mairie.

ÉTAT CIVIL

Seuls sont indiqués dans cette rubrique les événements, arrêtés au 9 juin 2026, dont la publication a été autorisée.

NAISSANCES

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de :

- **Liwenn, Marie EVANNO DENOVAL**
née le 22 décembre 2025 – 65 rue de Guernevé

MARIAGES

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à :

- **Morgane LE MOAL & Samuel MORICET**
Mariés le 31 décembre 2025 – 25 bis, route de Kergoff
- **Amélie BAYARD & William BOCHET**
Mariés le 11 avril 2026 – 33 route du Cossay
- **Sandrine PEDERSEN & Laurent LELARGE**
Mariés le 02 mai 2026 – 20 rue des Chênes d'Amérique

DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles de :

- **Ida BESNARD**, née LE JOUBIQUX, 77 ans,
décédée le 25 décembre 2025 – Rue des Courtils
- **Jocelyne HÉLEINE**, 71 ans,
décédée le 28 décembre 2025 – 7 chemin de Poul Prad
- **Gérard LOZACH**, 79 ans,
décédé le 29 décembre 2025 – 43 route de Coat Er Scouffe
- **Jocelyne BÉVEN**, née PRÉVOST, 77 ans,
décédée le 30 décembre 2025 – 75 route du Croisio
- **Solange LE GOUFF**, 84 ans,
décédée le 13 janvier 2026 – 52 route du Cossay
- **Laurent TUFFREAU**, 59 ans,
décédé le 14 janvier 2026 – 8 rue des Avocettes
- **Denise ANTOINE**, née MARCELLE, 89 ans,
décédée le 16 janvier 2026 – 8 rue Laënnec
- **Régine GUILLEMOT**, née COSTE, 76 ans,
décédée le 25 janvier 2026 – 5 chemin du Puits David
- **Pierre RENAULT**, 86 ans,
décédé le 15 février 2026 – 26 chemin Jean Bernard Le Bot
- **Jacques DUFOIS**, 76 ans,
décédé le 20 février 2026 – 5 rue des Korrigans
- **Charles CARON**, 65 ans,
décédé le 29 avril 2026 – 18 chemin Jean Bernard Le Bot
- **Alain CANET**, 87 ans,
décédé le 30 avril 2026 – 12 route de l'Ancienne Gare
- **André LE BARON**, 86 ans,
décédé le 02 mai 2026 – 6 chemin du Clos Guillemette
- **Marie MOCQUARD (Marie-Luce)**, née TONNERRE, 82 ans,
décédée le 20 mai 2026 – 43 allée Bougainville
- **Michel TRICOIRE**, 93 ans,
décédé le 22 mai 2026 – 6 rue de Largueven

> URGENCES

Samu 15
Gendarmerie (Sarzeau) 17
Pompiers 18
Secours en mer 196

(gratuit depuis un poste fixe ou un portable 7j/7, 24h/24)

> MAIRIE

Rue Saint-Goustan / Tél. 02 97 45 23 15
contact@saint-gildas-de-rhuys.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

> **Service urbanisme** : ouvert du lundi au
vendredi de 9h à 12h

> **CCAS** : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h ; le mercredi
de 9h à 12h

> POLICE MUNICIPALE

Tél. 02 97 45 17 10
police@saint-gildas-de-rhuys.fr

> DÉCHÈTERIE

Route du Roh Vras / Tél. 02 97 68 33 81

> **Horaires d'été (d'avril à octobre)** :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi,
9h30 - 11h50 et 14h30 - 17h50
Samedi : 9h30 - 17h50
Dimanche : fermé

> **Horaires d'hiver (de novembre à mars)** :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
9h30 - 11h50 et 14h30 - 16h50
Mercredi et dimanche : fermé

> AGENCE POSTALE COMMUNALE

Rue Saint Goustan
Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à
12h15. Levée du courrier à 15h du lundi au
vendredi et à 11h30 le samedi.

> BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUES

Rue Saint Goustan / Tél. 02 97 53 69 69
tourisme@golfedumorbihan.bzh
Horaires disponibles sur :
www.golfedumorbihan.bzh

> BUREAU DU PORT

Port aux Moines - Rue Pierre Michelot
Tél. 02 97 45 24 20
Ouvert du 15 avril au 31 octobre

> COMPAGNIE DES TRANSPORTS GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

Tél. 02 97 01 22 10
Kicéo ligne 24 - www.kiceo.fr

> CROUESTY TAXIS

Tél. 02 97 53 94 06

> ÉCOLE SAINT-GOUSTAN

Chemin du Puits David
Tél. 02 97 45 26 06
ecolesaintgoustan@gmail.com

> ESPACE EMPLOI DE RHUYS

Zone d'activités de Kerollaire Nord
56370 SARZEAU
> Espace Emplois - Tél. 02 97 41 33 06
> Néo Emplois - groupe Néo 56
Tél. 02 97 48 01 68
contact@neoemplois56.org
> Proxim'Services - ASP Rhuis Muzillac
Tél. 02 97 48 27 62
proximrhuismuzillac@orange.fr

> GARE SNCF - VANNES

Tél. 36 35

> GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

Parc d'Innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
560006 VANNES Cedex
Tél. 02 97 68 14 24
courrier@gmvagglo.bzh

> MAISON DE L'ENFANCE

Chemin du Puits David
Tél. 02 97 45 36 35
maisonenfance@saint-gildas-de-rhuys.fr

> MÉDIATHÈQUE

Place Mgr Ropert - Tél. 02 97 48 29 41
mediatheque.saint-gildas@gmvagglo.bzh

> **Horaires d'été (juillet et août)** :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi & samedi
9h30 - 12h30
Dimanche : 9h30 - 12h

> **Hors saison** :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et
samedi 10h - 12h30
Dimanche : 10h - 12h

> RÉSIDENCE ARMOR POUR PERSONNES ÂGÉES

Rue Laënnec / Tél. 02 97 45 16 07

> SERVICES HOSPITALIERS

Centre hospitalier Bretagne Atlantique
20 bd du Général Maurice Guillaudot
56000 VANNES / Tél. 02 97 01 41 41

Hôpital privé Océane

Zone du Ténénio
11 rue du Docteur Joseph Audic
56000 VANNES / Tél. 0 826 39 99 26

> MÉDECIN

Docteur Pierre-Yves Tréguer
19 chemin J.B. Le Bot - Tél. 02 97 45 26 70
(sur rendez-vous sauf urgences)

> MÉDECIN DE GARDE

Tél. 02 97 68 42 42
(plateforme téléphonique)

> PHARMACIE

Pierre Cornier et Anaïs Cazoulet
Rue Saint-Goustan / Tél. 02 97 45 29 41

> PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37

PÔLE SANTÉ

14, 16 et 18 chemin JB. Le Bot

> CABINET INFIRMIER

Tél. 06 71 59 69 60
cab.inf56730@gmail.com
Karine Berthe, Nadège Guérin,
Benoît Claud, Charlene Hamon
Soins à domicile et au cabinet
sur rendez-vous.
Permanences
les mardi et vendredi de 7h30
à 9h30 de septembre à juin,
et du lundi au vendredi de
7h30 à 9h30 en juillet et août

> MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Tél. 02 97 45 14 19
Christophe Perron,
Fabienne Cotbreil,
Françoise Arhan

> MÉDECIN

Tél. 02 97 26 45 33
Docteur Benoît Dercourt
(sur rendez-vous)

> OSTÉOPATHE

Clémence Clotteau
Tél. 06 26 15 54 23

> ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

14 chemin JB. Le Bot
Tél. 02 97 42 72 61
stgildas@admr56.com
Permanences :
Mardi et vendredi de 9h à 12h
Contacter l'ADMR à Vannes
au 02 97 47 59 64
les autres jours